

Colonne	Thème	Indicateur #	Intitulé de l'indicateur	Indicateur ODD	Indicateur de progression	Description / Définition / Texte	
A.1	Domaines démographiques de base	A.1.1	Population-cible par sexe			Unité de mesure : Individu	
		A.1.2	Population-cible par âge			Unité de mesure : Individu	
		A.1.3	Population-cible par localisation géographique			Unité de mesure : Ménage	<b>Observation générale :</b> Le niveau de détail collecté sur la localisation géographique peut varier et aller de : points GPS (dans ce cas, la protection des données devrait être envisagée); aux unités administratives (pour lesquelles les démarcations doivent clairement être définies); aux typologies des zones (par ex. zone urbaine vs zone rurale).
		A.1.4	Population-cible par ethnicité (spécifique au contexte)			Unité de mesure : Individu	
		A.1.5	Population-cible par nationalité (spécifique au contexte)			Unité de mesure : Individu	
		A.1.6	Population-cible par religion (spécifique au contexte)			Unité de mesure : Individu	
		A.1.7	Population-cible par langue (spécifique au contexte)			Unité de mesure : Individu	
		A.1.8	Population-cible de plus de 15 ans par taux d'alphabétisation	4.6.1		x	Indicateur de l'ODD 4.6.1 (a). Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-04-06-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-04-06-01.pdf</a> <b>Cet indicateur mesure la progression vers les solutions durables.</b> <b>Concepts :</b> le taux d'alphabétisation des adultes se réfère au pourcentage des individus de plus de 15 ans qui savent lire et écrire; voir : <a href="https://www.unicef.org/infobycountry/stats_popup5.html">https://www.unicef.org/infobycountry/stats_popup5.html</a> Unité de mesure : Individu
		A.1.9	Population-cible de plus de 18 ans par niveau d'études le plus élevé atteint	4.1.2		x	Indicateur de l'ODD 4.1.2. Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-04-01-02.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-04-01-02.pdf</a> <b>Cet indicateur mesure la progression vers les solutions durables.</b> <b>Observation générale :</b> se référer à l'enquête ou au recensement les plus récemment effectués par l'institut national de la Statistique du pays pour concevoir la liste des niveaux d'éducation. Si différents systèmes sont pertinents pour le ou les groupes -cible, des données sur le nombre total d'années de scolarité formelle peuvent être utiles pour la comparaison des données sur les niveaux d'éducation. Unité de mesure : Individu
		A.1.10	Population-cible ayant un ou des handicaps				Unité de mesure : Individu
		A.1.11	Population-cible par sexe de la/du chef de ménage				Unité de mesure : Ménage
		A.1.12	Population-cible par âge de la/du chef de ménage				Unité de mesure : Ménage
		A.1.13	Population-cible par taux de dépendance liée à l'âge				Unité de mesure : Ménage
		A.1.14	Population-cible par taille moyenne des ménages				<b>Concepts :</b> Le taux de dépendance liée à l'âge est le taux de personnes dépendantes - les personnes de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans - de la population en âge de travailler, soit les personnes entre 15 et 64 ans. Les données sont présentées sous la forme de la proportion de personnes dépendantes pour 100 personnes en âge de travailler. Source : La Banque mondiale Unité de mesure : Ménage
A.2	Historique du déplacement et de l'immigration	A.2.1	Population-cible par date du déplacement initial			Unité de mesure : Individu	
		A.2.2	Population-cible par lieu d'installation initial			Unité de mesure : Individu	
		A.2.3	Population-cible par cause(s) principale(s) du déplacement			Unité de mesure : Individu	
		A.2.4	Populations-cible par nombre de déplacements qui ont suivi le lieu d'installation initial			Unité de mesure : Individu/ménage	
		A.2.5	Population-cible par raison principale du départ du lieu d'installation initial			Unité de mesure : Individu/ménage	
		A.2.6	Population-cible par raison principale à l'origine du choix du lieu d'installation actuel			Unité de mesure : Individu/ménage	
		A.2.7	Population-cible par temps moyen passé dans la localisation actuelle			Unité de mesure : Individu/ménage	
A.3	Discriminations	A.3.1	Population-cible rapportant s'être sentie personnellement discriminée ou harcelée au cours des 12 derniers mois sur la base de discriminations interdites par le droit international des droits de l'homme	10.3.1 & 16.b.1	x	Indicateurs des ODD : 10.3.1 et 16.b.1. Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-10-03-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-10-03-01.pdf</a> et <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-0b-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-0b-01.pdf</a> <b>Cet indicateur mesure la progression vers les solutions durables.</b> <b>Observation générale :</b> Comme cet indicateur est collecté au niveau individuel, la question peut être posée directement au/à la répondant.e à l'enquête (qu'il s'agisse d'un seul membre du ménage ou de plusieurs). On peut envisager de compléter cet indicateur au moyen de données sur les discriminations vécues au travers des critères, par ex. quand la discrimination est désignée comme la raison pour laquelle la personne/le ménage n'accède à l'option d'installation privilégiée. Unité de mesure : Individu	
		A.3.2	Population-cible rapportant s'être sentie personnellement discriminée ou harcelée au cours des 12 derniers mois en raison de son statut de déplacé.e		x	<b>Cet indicateur mesure la progression vers les solutions durables.</b> <b>Observation générale :</b> Comme cet indicateur est collecté au niveau individuel, la question peut être posée directement au répondant à l'enquête (qu'il s'agisse d'un seul membre du ménage ou de plusieurs). On peut envisager de compléter cet indicateur au moyen de données sur les discriminations vécues au travers des critères, par ex. quand la discrimination est désignée comme la raison pour laquelle la personne/le ménage n'accède à l'option d'installation privilégiée. Unité de mesure : Individu	
B	Préférences & projets pour l'avenir	B.1 Lieu d'installation souhaité indépendamment des conditions de logement	B.1.1	Population-cible par localisation d'installation souhaitée pour l'avenir (localisation actuelle, ailleurs dans le pays, ou le lieu d'origine), indépendamment des conditions de logement			Unité de mesure : Ménage ou individu
			B.1.2	Population-cible se sentant libre de poursuivre son option d'installation privilégiée		x	<b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers les solutions durables</b> Unité de mesure : Ménage ou individu
			B.1.3	Population-cible par obstacle(s) principal(aux) à la poursuite de son option d'installation privilégiée			Unité de mesure : Ménage ou individu
		B.2 Conditions relatives aux futures options de logement	B.2.1	Population-cible qui envisagerait de revenir dans son lieu de résidence habituel par conditions nécessaires à ce retour			Unité de mesure : Ménage ou individu
			B.2.2	Population-cible qui envisagerait de rester dans son lieu de résidence actuel, par condition principale pour rester			Unité de mesure : Ménage ou individu
B.2.3	Population-cible qui envisagerait de s'installer ailleurs, par condition principale pour cette installation			Unité de mesure : Ménage ou individu			
B.3.1	Population-cible ayant des projets				Unité de mesure : Ménage ou individu		

B.3 Projets concrets d'installation future	B.3.2	Population-cible ayant des projets concrets de retour par raison principale			Unité de mesure : Ménage ou individu
	B.3.3	Population-cible ayant des projets concrets de rester dans la localisation actuelle par raison principale			Unité de mesure : Ménage ou individu
	B.3.4	Population-cible ayant des projets concrets de s'installer ailleurs par raison principale			Unité de mesure : Ménage ou individu
B.4 Accès à l'information	B.4.1	Population-cible par source principale d'information utilisée pour planifier les déplacements à venir			Unité de mesure : Ménage ou individu
1.1 Menaces à la santé et à la sécurité	1.1.1	Population-cible qui estime probable de subir des répercussions graves en raison de conflits armés et d'autres situations d'instabilité et de tensions sociales tombant sous le coup du droit humanitaire international, de violations des droits de l'homme et de la législation nationale			Unité de mesure : Ménage  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Concepts : Par "répercussions graves" on entend perdre la vie, être gravement blessé.e, subir des pertes de biens significatives ou une interruption des moyens de subsistance.
	1.1.2	Population-cible qui estime probable de subir des répercussions graves en raison d'aléas		x	Unité de mesure : Ménage  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Concepts : Les répercussions graves incluent des blessures, la maladie ou d'autres conséquences sur la santé ; l'évacuation, le déplacement, la relocalisation ; ou des dommages directs aux moyens d'existence et aux biens économiques, matériels, sociaux, culturels et environnementaux. Pour en savoir plus, se référer aux indicateurs sur les personnes directement affectées par les catastrophes naturelles: Technical Guidance for Monitoring and Reporting on Progress in Achieving the Global Targets of the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction; Target B. <a href="https://www.preventionweb.net/files/54970_techguidancefdigitalhr.pdf">https://www.preventionweb.net/files/54970_techguidancefdigitalhr.pdf</a>  Un aléa est défini par l'UNISDR comme "Un phénomène dangereux, une substance, activité humaine ou condition pouvant causer des pertes de vie humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, des pertes de moyens de subsistance et des services, des perturbations socio-économiques, ou des dommages à l'environnement". Voir : <a href="https://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf">https://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf</a>
	1.1.3	Population-cible qui estime probable de subir des répercussions graves en raison d'aléas par type d'aléa		x	Unité de mesure : Ménage  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Concepts : Types d'aléas : Les aléas peuvent être d'origine naturelle, anthropiques ou socio-naturelle. Les aléas naturels sont principalement associés à des processus et phénomènes naturels. Les aléas anthropiques, ou provoqués par l'homme, résultent intégralement ou principalement des activités et choix humains. Ce terme n'englobe pas la survenue ou le risque de conflit armé ou d'autres situations d'instabilité ou de tension sociales soumises au droit international humanitaire et aux législations nationales. Il existe plusieurs aléas qui sont qualifiés de socio-naturels, dans le sens où ils combinent des facteurs naturels et anthropiques, notamment les dégradations environnementales et le changement climatique. Les aléas peuvent être uniques, séquentiels ou combinés dans leur origine et leurs effets. Chaque aléa est caractérisé par sa localisation, son intensité, sa magnitude, sa fréquence et sa probabilité. Les aléas biologiques sont également définis par leur contagiosité et leur toxicité, ou par d'autres caractéristiques du pathogène comme la relation dose-effet, la période d'incubation, le taux de létalité et l'estimation du nombre d'agents pathogènes pour une transmission. Multi-aléas signifie (1) la sélection de plusieurs aléas majeurs auxquels le pays est confronté, et (2) les contextes spécifiques au cours desquels les aléas sont susceptibles de se produire simultanément, en cascade ou cumulativement dans le temps, et la prise en compte de leurs effets imbriqués potentiels. Les aléas englobent (comme mentionné dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, et par ordre alphabétique) des manifestations physiques et phénomènes biologiques, environnementaux, géologiques, hydrométéorologiques et technologiques. Voir : <a href="https://www.unisdr.org/we/inform/terminology#letter-h">https://www.unisdr.org/we/inform/terminology#letter-h</a>  Observations générales : Liste des aléas possibles, y compris les options de réponse à la question proposée proviennent de : <a href="https://www.preventionweb.net/english/hazards/">https://www.preventionweb.net/english/hazards/</a> Une classification complète des aléas peut être trouvée ici : <a href="https://www.unisdr.org/we/inform/terminology#letter-h">https://www.unisdr.org/we/inform/terminology#letter-h</a>  Unité de mesure : Individu  Indicateur de l'ODD 16.1.4: Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-04.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-04.pdf</a>  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Observations générales : Il s'agit d'un indicateur en provenance de l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale 2017 (D17 UN-CTS). UNODC en charge de la collecte de données. Plus d'informations sur : <a href="https://www.unodc.org/uohnd/en/data-and-analysis/statistics/crime/cts-data-collection.html">https://www.unodc.org/uohnd/en/data-and-analysis/statistics/crime/cts-data-collection.html</a>  La proportion de la population qui se sent en sécurité est calculée en additionnant le nombre de répondants se sentant "très en sécurité" et "plutôt en sécurité" et en divisant ce total par le nombre total de répondants. Voir : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-04.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-04.pdf</a>  Unité de mesure : Individu
	1.1.4	Population-cible qui se sent en sécurité lorsqu'elle circule à pied dans la zone où elle vit (de jour ou de nuit)	16.1.4	x	Unité de mesure : Individu  Indicateur de l'ODD 16.1.4: Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-04.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-04.pdf</a>  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Observations générales : Il s'agit d'un indicateur en provenance de l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale 2017 (D17 UN-CTS). UNODC en charge de la collecte de données. Plus d'informations sur : <a href="https://www.unodc.org/uohnd/en/data-and-analysis/statistics/crime/cts-data-collection.html">https://www.unodc.org/uohnd/en/data-and-analysis/statistics/crime/cts-data-collection.html</a>  La proportion de la population qui se sent en sécurité est calculée en additionnant le nombre de répondants se sentant "très en sécurité" et "plutôt en sécurité" et en divisant ce total par le nombre total de répondants. Voir : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-04.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-04.pdf</a>  Unité de mesure : Individu
1.2 Incidents de sûreté et de sécurité	1.2.1	Population-cible qui a subi des violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 derniers mois (ou depuis le déplacement, si inférieur à 12 mois)			Unité de mesure : Individu  Indicateur de l'ODD 16.1.3: Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-03.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-03.pdf</a>  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Concepts : Violence physique : Ce concept est équivalent au concept d'agression physique, comme défini par la Classification internationale des infractions à des fins statistiques (ICCS): l'usage délibéré ou imprudent de la force contre l'intégrité physique d'une personne. Cela inclut les atteintes graves et légères à l'intégrité physique d'un personne et l'usage important ou léger de la force physique. Violence sexuelle (ICCS): acte sexuel non désiré, tentative d'obtenir des faveurs sexuelles ou contact ou communication associés à une attention sexuelle non désirée sans consentement valide ou avec consentement obtenu par le recours à l'intimidation, à la force, à la fraude, à la contrainte, aux menaces, à la tromperie, à l'usage de drogue ou d'alcool ou à l'abus de pouvoir ou de situation de vulnérabilité. Cela inclut le viol et les autres formes d'agression sexuelle. Violence psychologique : Il n'existe pas à l'heure actuelle de consensus international concernant la définition précise de la violence psychologique ni de méthodologie bien établie pour la mesurer. Pour plus d'informations, voir : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-03.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-01-03.pdf</a>  Observations Générales : En raison de l'absence de consensus sur la définition de la violence psychologique, la question proposée aborde uniquement les violences physique et sexuelle.  L'indicateur se rapporte aux expériences individuelles et peut être collecté directement auprès du répondant et à l'échelle ou à l'échelle de communauté.  Unité de mesure : Individu
	1.2.2	Population-cible qui a subi d'autres types d'incidents de sûreté et de sécurité au cours des 12 derniers mois (ou depuis le déplacement, si inférieur à 12 mois)			Unité de mesure : Individu  Observation générale : D'autres types d'incidents de sûreté et de sécurité peuvent être pertinents pour le contexte et englober des menaces à la protection comme des enlèvements, le recrutement d'enfants, ou des atteintes aux biens (par ex. à des écoles ou des hôpitaux)
	1.2.3	Population-cible qui a été touchée par des aléas au cours des 12 derniers mois (ou depuis le déplacement, si inférieur à 12 mois)		x	Unité de mesure : Ménage  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Concepts : L'aléa naturel est défini par l'UNISDR comme "Un phénomène dangereux, une substance, activité humaine ou condition pouvant causer des pertes de vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, des pertes de moyens de subsistance et des services, des perturbations socio-économiques, ou des dommages à l'environnement." Pour en savoir plus : <a href="https://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf">https://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf</a>  Les personnes affectées par un aléa sont celles qui ont subi une blessure, une maladie ou d'autres effets sur la santé, qui ont été évacuées, déplacées, relocalisées ; ou ont subi des dommages directs à leurs moyens de subsistance, à leurs biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux. Voir : Technical Guidance for Monitoring and Reporting on Progress in Achieving the Global Targets of the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction; Target B. <a href="https://www.preventionweb.net/files/54970_techguidancefdigitalhr.pdf">https://www.preventionweb.net/files/54970_techguidancefdigitalhr.pdf</a>

1.3 Signalements des incidents de sûreté et de sécurité	1.3.1	Population-cible qui a subi des violences au cours des 12 derniers mois et signalé sa victimisation aux autorités compétentes ou à un autre dispositif de résolution des conflits officiellement reconnu	16.3.1	x	<p><b>Unité de mesure :</b> Individu</p> <p>Indicateur des ODD 16.3.1 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-03-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-03-01.pdf</a></p> <p><b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</b></p> <p><b>Observations générales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les incidents de sûreté et de sécurité font référence aux expériences de violences physiques, psychologiques et sexuelles (pour les définitions de ces concepts, voir les indicateurs associés).</li> <li>Calculé sur la base du nombre de victimes de violences au cours des 12 derniers mois qui ont signalé leur victimisation aux autorités compétentes ou aux autres dispositifs de résolution de conflit officiellement reconnus, divisé par le nombre total des victimes de violences au cours des 12 derniers mois.</li> <li>L'indicateur se rapporte aux expériences individuelles et peut être collecté directement auprès de la du répondant.e et à son sujet ou bien à propos des membres du ménage, auquel cas une question supplémentaire devra être posée pour savoir qui ils sont.</li> </ul> <p><b>Unité de mesure :</b> Individu</p>
	1.3.2	Population-cible ayant signalé un incident de victimisation par institution/dispositif auquel elle a fait appel (formel/informel/traditionnel)			<p><b>Observation générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'indicateur se rapporte aux expériences individuelles et peut être collecté directement auprès de la du répondant.e et à son sujet ou bien à propos de membres du ménage, auquel cas une question supplémentaire devra être posée pour savoir qui ils sont.</li> </ul> <p><b>Unité de mesure :</b> Individu</p>
	1.3.3	Population-cible qui a fait l'expérience d'un incident de sûreté et de sécurité et n'a effectué aucun signalement par raison principale			<p><b>Observation générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'indicateur se rapporte aux expériences individuelles et peut être collecté directement auprès de la du répondant.e et à son sujet ou bien à propos de membres du ménage, auquel cas une question supplémentaire devra être posée pour savoir qui ils sont.</li> </ul> <p><b>Unité de mesure :</b> Individu, ménage, et/ou communauté</p>
1.4 Restrictions à la liberté de mouvement	1.4.1	Population-cible étant confrontée à des restrictions de sa liberté de mouvement		x	<p><b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</b></p> <p><b>Concepts :</b></p> <p>L'article 12 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques déclare que "Quiconque se trouve également sur le territoire d'un État a le droit d'y circuler librement et d'y choisir librement sa résidence. Toute personne est libre de quitter n'importe quel pays, y compris le sien. Le droit à la liberté de mouvement peut être limité en accord avec le droit international. Les motifs de restriction - entre public, sécurité nationale, santé publique et autres - sont soumis aux orientations des Principes de Syracuse concernant les dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui utilisent des restrictions ou des dérogations pour leurs interprétations dans le PIDCP.</p> <p><b>Observation générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La question proposée est à l'échelle individuelle ou du ménage mais peut aussi être collectée à l'échelle communautaire selon la nature du contexte et des restrictions de mouvement anticipées.</li> </ul> <p><b>Unité de mesure :</b> Individu, ménage, et/ou communauté</p>
	1.4.2	Population-cible étant confrontée à des restrictions de sa liberté de mouvement par type/cause de restriction			
2.1 Accès aux biens et services de base (eau, assainissement, santé, éducation)	2.1.1	Population-cible ayant accès aux services de base	1.4.1	x	<p>Indicateur de FODD 1.4.1 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-04-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-04-01.pdf</a></p> <p><b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</b></p> <p><b>Observation générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le type de services désignés comme "de base" (en attendant le développement des métadonnées des ODD) comprennent : l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation et sont inclus dans cette banque.</li> </ul> <p><b>Unité de mesure :</b> Ménage, communauté</p>
	2.1.2	Population-cible ayant accès aux services de base en eau de boisson		x	<p><b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</b></p> <p><b>Concepts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès de base à l'eau de boisson désigne l'eau potable en provenance d'une source d'eau "améliorée", à condition que le temps consacré à la collecte d'eau, qui comprend le trajet aller-retour et la file d'attente au point d'eau, ne dépasse pas 30 minutes. Les sources d'eau améliorées englobent : eau courante à domicile, dans une parcelle ou dans une cour; robinets publics ou bornes-fontaines; forages ou puits tubulaires; puits protégés; sources protégées; eau conditionnée; eau distribuée et collectée d'eau de pluie. Voir : <a href="https://washdata.org/monitoring/drinking-water">https://washdata.org/monitoring/drinking-water</a></li> </ul> <p>Indicateur de FODD associé 6.1.1. Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-01-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-01-01.pdf</a></p> <p><b>Unité de mesure :</b> Ménage, communauté</p>
	2.1.3	Population-cible n'ayant pas accès aux services de base en eau de boisson par obstacle(s) principal(aux)			<p><b>Concepts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès de base à l'eau de boisson désigne l'eau potable en provenance d'une source d'eau "améliorée", à condition que le temps consacré à la collecte d'eau, qui comprend le trajet aller-retour et la file d'attente au point d'eau, ne dépasse pas 30 minutes. Les sources d'eau améliorées englobent : eau courante à domicile, dans une parcelle ou dans une cour; robinets publics ou bornes-fontaines; forages ou puits tubulaires; puits protégés; sources protégées; eau conditionnée; eau distribuée et collectée d'eau de pluie. Voir : <a href="https://washdata.org/monitoring/drinking-water">https://washdata.org/monitoring/drinking-water</a></li> </ul> <p><b>Unité de mesure :</b> Ménage, communauté</p>
	2.1.4	Population-cible ayant accès à des installations sanitaires/d'assainissement de base, y compris à une installation pour se laver les mains avec de l'eau et du savon sur leur lieu de vie		x	<p>Indicateur de FODD 6.2.1 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-02-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-02-01.pdf</a></p> <p><b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</b></p> <p><b>Concepts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les installations d'assainissement de base désignent des installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. Les installations d'assainissement améliorées sont conçues pour assurer une séparation hygiénique des excréments du contact humain. Si les excréments traités par les installations d'assainissement améliorées ne sont pas gérés de manière sûre, alors les personnes qui les utilisent seront classifiées comme ayant accès à un service d'assainissement de base. (ODD 1.4). Voir : <a href="https://washdata.org/monitoring/sanitation">https://washdata.org/monitoring/sanitation</a></li> <li>La présence d'un équipement pour le lavage des mains à l'eau et au savon a été identifiée comme l'indicateur prioritaire du suivi global de l'hygiène. Les ménages qui disposent d'un équipement pour le lavage de mains à l'eau et au savon là où ils se trouvent remplissent le critère d'installation hygiénique de base. Voir : <a href="https://washdata.org/monitoring/hygiene">https://washdata.org/monitoring/hygiene</a></li> </ul> <p>Indicateur de FODD associé 6.1.1. Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-01-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-01-01.pdf</a></p> <p><b>Unité de mesure :</b> Ménage</p>
	2.1.5	Population-cible n'ayant pas accès à des installations sanitaires/d'assainissement de base par raison principale			<p><b>Concepts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les installations d'assainissement de base désignent des installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. Les installations d'assainissement améliorées sont conçues pour assurer une séparation hygiénique des excréments du contact humain. Si les excréments traités par les installations d'assainissement améliorées ne sont pas gérés de manière sûre, alors les personnes qui les utilisent seront classifiées comme ayant accès à un service d'assainissement de base. (ODD 1.4). Voir : <a href="https://washdata.org/monitoring/sanitation">https://washdata.org/monitoring/sanitation</a></li> <li>La présence d'un équipement pour le lavage des mains à l'eau et au savon a été identifiée comme l'indicateur prioritaire du suivi global de l'hygiène. Les ménages qui disposent d'un équipement pour le lavage de mains à l'eau et au savon là où ils se trouvent remplissent le critère d'installation hygiénique de base. Voir : <a href="https://washdata.org/monitoring/hygiene">https://washdata.org/monitoring/hygiene</a></li> </ul> <p><b>Unité de mesure :</b> Ménage</p>
	2.1.6	Population-cible bénéficiant des services essentiels de santé	3.8.1	x	<p>Indicateur de FODD 3.8.1 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-03-08-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-03-08-01.pdf</a></p> <p><b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</b></p> <p><b>Concepts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les services essentiels de santé englobent la santé reproductive, maternelle, des nouveau-nés et des enfants, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles ainsi que l'accessibilité, les capacités et moyens de ces services. Voir FODD 3.8.1</li> </ul> <p><b>Observation générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En l'absence de métadonnées pour cet ODD, la bibliothèque aborde cet indicateur en y incluant les indicateurs suivants : accès aux services de santé en cas de besoin, accès à la santé reproductive et à la vaccination. Les éléments concernant la disponibilité et les capacités et moyens de services de santé (aussi inclus dans cet ODD) ne sont pas inclus dans ce FODD.</li> </ul> <p><b>Unité de mesure :</b> Ménage</p>
2.1.7	Population-cible ayant eu accès aux services essentiels de santé (y compris aux services de santé mentale) la dernière fois où elle en a eu besoin au cours des 0-12 derniers mois		x	<p><b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables</b></p>	
2.1.8	Population-cible qui n'a pas eu accès à des services de santé (y compris aux services de santé mentale) la dernière fois où elle en a eu besoin au cours des 0-12 derniers mois par raison principale			<p><b>Unité de mesure :</b> Ménage</p>	
2.1.9	Naissances au sein de la population			<p><b>Unité de mesure :</b> Individu</p>	

2. Niveau de vie suffisant		cible ayant été encadrés par un personnel médical compétent au cours des 12 derniers mois (au lieu au cours des 12 derniers mois)	3.1.2	x	Indicateur de l'ODD 3.1.2. La période de rappel fixée dans cette bibliothèque est de 12 mois ou à compter de l'arrivée dans la localisation actuelle. Les métadonnées de l'ODD sont disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-03-01-02.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-03-01-02.pdf</a>  <b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers les solutions durables.</b>  <b>Concepts :</b> Un.e professionnel.le de santé accrédité.e, tel.le qu'un.e sage-femme, un.e médecin ou un.e infirmier.e, même, qualifié.e et a acquis les compétences requises pour gérer les grossesses normales (sans complications), les accouchements et la période postnatale qui s'ensuit, et pour identifier, gérer, signaler et orienter les complications survenant chez les femmes et nouveau-nés. Les personnes/accoucheur.se qui aident lors des accouchements traditionnels, formés ou non, ne sont pas intégrées à la catégorie des maieuticien.ne.s qualifié.e.s. Source : Organisation Mondiale de la Santé, Recueil des indicateurs.  <b>Unité de mesure :</b> l'individu	
		2.1.10	Population-cible couverte par tous les vaccins prévus par leur programme national	3.b.1	x	Indicateur de l'ODD 3.b.1: <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-03-08-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-03-08-01.pdf</a>  <b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers les solutions durables.</b>  <b>Unité de mesure :</b> l'individu
		2.1.11	Taux de fréquentation de l'école primaire dans la population-cible (% des enfants en âge d'aller à l'école primaire dans la population-cible)		x	<b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers les solutions durables.</b>  <b>Concepts :</b> Le taux net de fréquentation de l'école primaire correspond au pourcentage des enfants d'un groupe d'âge qui ont l'âge officiel de l'enseignement primaire et qui fréquentent l'école primaire. Voir : <a href="https://www.unicef.org/info/country/status_popups.html">https://www.unicef.org/info/country/status_popups.html</a>  <b>Observation générale :</b> Selon les contextes, il est parfois pertinent de savoir qui fournit les services d'éducation. Si cela est le cas, la question doit être ajoutée.  <b>Unité de mesure :</b> l'individu
		2.1.12	Taux net de fréquentation de l'école secondaire dans la population-cible (% des enfants en âge d'aller à l'école secondaire dans la population-cible)		x	<b>Cet indicateur mesure la progression vers les solutions durables.</b>  <b>Concept :</b> Le pourcentage des enfants d'un groupe d'âge qui ont l'âge officiel de l'enseignement secondaire. Voir : <a href="https://www.unicef.org/info/country/status_popups.html">https://www.unicef.org/info/country/status_popups.html</a>  <b>Unité de mesure :</b> l'individu
		2.1.13	Population-cible ayant l'âge de fréquenter l'école primaire mais ne la fréquentant par raison principale			<b>Unité de mesure :</b> l'individu
		2.1.14	Population-cible possédant un téléphone portable/	5.b.1[1]	x	Indicateur de l'ODD 5.b.1. Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-05-08-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-05-08-01.pdf</a>  <b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers les solutions durables.</b>  <b>Unité de mesure :</b> Ménage ou individu
		2.2.1	Population-cible par prévalence d'insécurité alimentaire modérée ou sévère[2] au cours de l'année passée, sur la base de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES)	2.1.2	x	Indicateur de l'ODD 2.1.2. Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-02-01-02.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-02-01-02.pdf</a>  <b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers les solutions durables.</b>  <b>Observation générale :</b> Cet indicateur est mesuré sur la base de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES), FAO. Voir : <a href="http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/vo/fies/Technical_Paper_v1.1.pdf">http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/vo/fies/Technical_Paper_v1.1.pdf</a>  <b>Unité de mesure :</b> Ménage
		2.2.2	Population-cible ayant fait l'expérience d'une insécurité alimentaire modérée ou sévère au cours de la dernière année, par obstacle principal pour accéder à une alimentation suffisante			<b>Unité de mesure :</b> Ménage
		2.2.3	Population-cible ayant fait l'expérience d'une insécurité alimentaire modérée ou sévère au cours de la dernière année, par stratégie d'adaptation principale			<b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers les solutions durables.</b>  <b>Observation générale :</b> Voir plus sur l'indice des stratégies d'adaptation pour faire face à l'insécurité alimentaire : <a href="http://www.fao.org/3/a-a6533e.pdf">http://www.fao.org/3/a-a6533e.pdf</a> and <a href="http://www.fao.org/3/a-a6533e.pdf">http://www.fao.org/3/a-a6533e.pdf</a> , Consumption Coping Strategy Index (CSI)  <b>Unité de mesure :</b> Ménage
		2.3.1	Population-cible par type de logement actuel			<b>Unité de mesure :</b> Ménage  <b>Observation générale :</b> Les types de logement peuvent englober : camp, implantation, maison, appartement, centres collectifs ou autre
		2.3.2	Population-cible par mode d'occupation de logement actuel			<b>Unité de mesure :</b> Ménage  <b>Observation générale :</b> Les modes d'occupation peuvent englober des locations à des propriétaires privés ou publics, des arrangements collectifs, des lieux de hébergements d'urgence ou de transition ou des implantations informelles.
		2.3.3	Population-cible bénéficiant d'une sécurité concernant leurs droits d'occupation des terres et de documents légalement reconnus et qui perçoit ses droits à la terre comme sûrs	1.4.2	x	Indicateur de l'ODD 1.4.2. mesure la partie pertinente de l'objectif 1.4 (faire en sorte que tous les hommes et les femmes... aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles). Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-04-02.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-04-02.pdf</a>  <b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers les solutions durables.</b>  <b>Concepts :</b> Les droits d'occupation et de jouissance sûrs se composent de deux sous-éléments : (i) des documents reconnus légalement et (ii) si le mode d'occupation est perçu comme sûr, tous deux nécessaires à une mesure complète de la sécurité d'occupation. Voir : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-04-02.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-04-02.pdf</a>  *Autres biens* peut faire référence à du bétail ou à d'autres ressources en fonction du contexte.  <b>Unité de mesure :</b> Ménage
		2.3.4	Population-cible ayant été expulsée de force au cours des 6-12 derniers mois		x	<b>Cet indicateur mesure la progression vers des solutions durables.</b>  <b>Concept :</b> L'expulsion forcée est "l'éviction permanente ou temporaire, contre leur volonté et sans qu'une protection juridique ou autre appropriée ait été assurée, de personnes, de familles ou de communautés de leurs foyers ou des terres qu'elles occupent." (Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale numéro. 7 (1997)). Voir <a href="http://www.unhcr.org/Documents/Publications/FS25_Rev_1_fr.pdf">www.unhcr.org/Documents/Publications/FS25_Rev_1_fr.pdf</a>  <b>Unité de mesure :</b> Ménage
		2.3.5	Population-cible ayant été expulsée de force au cours de la dernière année par raison principale d'expulsion			<b>Concept :</b> L'expulsion forcée est "l'éviction permanente ou temporaire, contre leur volonté et sans qu'une protection juridique ou autre appropriée ait été assurée, de personnes, de familles ou de communautés de leurs foyers ou des terres qu'elles occupent." (Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale numéro. 7 (1997)). Voir <a href="http://www.unhcr.org/Documents/Publications/FS25_Rev_1_fr.pdf">www.unhcr.org/Documents/Publications/FS25_Rev_1_fr.pdf</a>  <b>Unité de mesure :</b> Ménage
2.3.6	Population-cible n'ayant pas été expulsée au cours des 12 derniers mois mais vivant dans la peur constante de l'être		x	<b>Unité de mesure :</b> Ménage  <b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</b>  <b>Observation générale :</b> La sécurité concernant le logement est analysée sur la base d'une combinaison des indicateurs de la bibliothèque suivants : i. arrangements d'occupation, ii. expulsions vécues and iii. peur d'être expulsé. (Indicateur présent). Ce dernier indicateur peut être plus détaillé en demandant quel type d'expulsion est craint - voir 2.3.5.		
1. Conditions de logement	2.4.1	Population-cible résidant dans un espace de vie suffisant		x	<b>Unité de mesure :</b> Ménage  <b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</b>  <b>Concept :</b> Une unité d'habitation constitue un espace de vie suffisant pour les membres du ménage si pas plus de trois personnes partagent la même pièce habitable. Source : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-11-01-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-11-01-01.pdf</a>  <b>Observation générale :</b> Le nombre total des membres du ménage doit être divisé par le nombre de pièces déclarées. S'il y a plus de trois personnes pour une pièce, on considère que le ménage ne dispose pas d'un espace de vie suffisant. Cette approche ne fait pas la distinction entre enfants et adultes.  <b>Unité de mesure :</b> Ménage	
	2.4.2	Population-cible résidant dans des structures durables d'habitation		x	Vient compléter l'indicateur de l'ODD 11.1.1: Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de hauts, des implantations sauvages ou des logements. Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-11-01-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-11-01-01.pdf</a>  <b>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</b>  <b>Concept :</b> Une maison est considérée comme durable si elle est construite sur un site non dangereux et possède une structure permanente et suffisante pour protéger ses habitants des manifestations extrêmes de phénomènes climatiques comme la pluie, la chaleur, le froid et l'humidité. Les critères suivants sont utilisés pour déterminer la qualité/durabilité des habitats : permanence de la structure (murs, toit et sol construits avec matériau permanent),	

3. Accès aux moyens d'existence et à l'emploi	3.1.1.1	2.4		respect des codes de construction ; l'habitat n'est pas dans un état de délabrement ; l'habitat n'a pas besoin de réparations majeures ; la localisation de la maison (localisation dangereuse : l'habitat n'est pas sur ou à proximité de déchets toxiques ; l'habitat ne se trouve pas en zone inondable ; l'habitat n'est pas construit sur une forte pente ; l'habitat ne se trouve pas sur un droit de passage dangereux : rails, autoroute, aéroport, lignes à haute tension). Source : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-11-01-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-11-01-01.pdf</a>		
		2.4.3	Population-cible urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	11.1.1	x	Unité de mesure : Ménage Indicateur de FODD 11.1.1 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-11-01-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-11-01-01.pdf</a> Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables. <b>Observation générale :</b> Cet indicateur mesure la proportion des ménages qui ne disposent pas des conditions de logement suivantes : 1. accès à de l'eau améliorée ; 2. accès à des installations d'assainissement améliorées ; 3. espace de vie suffisant (pas surpeuplé) ; 4. habitat durable ; et 5. sécurité d'occupation. Source : SDG Indicator 11.1.1 Pour en savoir plus : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata-compilation/Metadata-Goal-11.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata-compilation/Metadata-Goal-11.pdf</a> Tous les composants de cet indicateur composite figurent dans cette bibliothèque.
		3.1.1	Population-cible employée dans les secteurs formel et informel		x	Unité de mesure : Individu Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables. <b>Concept :</b> L'OCDE définit le taux d'emploi comme "la proportion des personnes actives au sein de la population en âge de travailler," et ajoute que "la population en âge de travailler désigne les personnes âgées de 15 à 64 ans". Voir : <a href="https://data.oecd.org/tr/emp/taux-d-emploi.htm">https://data.oecd.org/tr/emp/taux-d-emploi.htm</a>
		3.1.2	Population-cible exerçant une activité informelle (comme employé, e. s. ou indépendant) dans des secteurs non agricoles (% du total de la population-cible en activité)	8.3.1	x	Unité de mesure : Individu Indicateur de FODD 8.3.1 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-03-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-03-01.pdf</a> Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
		3.1.3	Population-cible employée et indépendante par type d'occupation			Unité de mesure : Individu <b>Observation générale :</b> La Classification internationale type des professions (CITP) de FOIT est un outil permettant d'organiser les professions selon un ensemble de groupes bien définis en fonction des tâches et des fonctions réalisées dans l'emploi. La CITP fait partie de la famille internationale des classifications économiques et sociales. Voir : <a href="https://www.ilo.org/public/fr/ressources/stat/stat/doc/revs/08.pdf">https://www.ilo.org/public/fr/ressources/stat/stat/doc/revs/08.pdf</a>
		3.1.4	Population-cible qui travaillait comme employé, e. ou indépendant, e. avant le déplacement par type d'occupation			Unité de mesure : Individu
		3.1.5	Population-cible employée et indépendante en sous-emploi			Unité de mesure : Individu <b>Concept :</b> La résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquates fournit des lignes directrices sur deux types de sous-emploi : le sous-emploi lié à la durée du travail, qui est dû à un nombre d'heures de travail insuffisant et les situations d'emploi inadéquates, qui sont dues à des contraintes du marché du travail qui diminuent les aptitudes et le bien-être des travailleuses. Voir : <a href="https://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adopted-by-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS_087488/lang-fr/index.htm">https://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adopted-by-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS_087488/lang-fr/index.htm</a>
		3.1.6	Population-cible effectuant des déplacements pendulaires ou déplacements pour son travail			Unité de mesure : Individu
		3.1.7	Population-cible âgée de 5 à 17 ans en activité (% du total des enfants de 5-17 ans)	8.7.1	x	Unité de mesure : Individu Indicateur de FODD 8.7.1 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-07-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-07-01.pdf</a> Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables. <b>Concept :</b> Le travail des enfants désigne un sous-ensemble des activités effectuées par les enfants qui est nocif, à des répercussions négatives et est défavorable aux enfants et qui devraient être éradiquées. Le travail des enfants est plus un concept légal que statistique, et les normes légales internationales qui le définissent constituent donc le cadre de référence obligatoire des statistiques sur le travail des enfants. Les trois principales conventions internationales sur le travail des enfants - La convention N° 138 de FOIT (Âge minimum) (C138), la convention N° 182 (Pires formes) (C182), et la Convention relative aux droits de l'enfant - font toutes ensemble le cadre légal du travail des enfants, et la base légale pour les actions nationales et internationales pour l'éradiquer. Voir plus : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-07-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-07-01.pdf</a>
		3.1.8	Population-cible âgée de 15-24 ans qui ne bénéficie pas d'un enseignement, d'un emploi ou d'une formation	8.6.1	x	Unité de mesure : Individu Indicateur de FODD 8.6.1 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-06-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-06-01.pdf</a> Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
		3.1.9	Population-cible indépendante ayant des employés (% du total de la population-cible indépendante)			Unité de mesure : Individu
		3.1.10	Proportion de chômage au sein de la population active (Taux de chômage)	8.5.2	x	Unité de mesure : Individu Indicateur de FODD 8.5.2 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-05-02.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-08-05-02.pdf</a> Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables. <b>Concept :</b> Le taux de chômage est le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active (le nombre total de personnes en activité et inactives). Source : OCDE
		3.1.11	Population-cible au chômage par principaux obstacles perçus/contraintes perçues pour trouver un emploi			Unité de mesure : Individu
3.1.12	Population-cible bénéficiant de dispositifs de sécurité sociale (publics ou privés)	13.1	x	Unité de mesure : Individu Indicateur de FODD 13.1.1 : Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-01-03-01a.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-01-03-01a.pdf</a> et <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-01-03-01b.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/Files/Metadata-01-03-01b.pdf</a> Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables. <b>Concept :</b> La Convention concernant la sécurité sociale (norme minimum) de 1952 de FOIT pose les neuf branches principales de la sécurité sociale : "les soins médicaux, les indemnités de maladie, les prestations de chômage, les prestations de vieillesse, les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, prestations aux familles, prestations de maternité, prestations d'invalidité et les prestations de survivants". Voir : <a href="https://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/social-security/lang-fr/index.htm">https://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/social-security/lang-fr/index.htm</a>		
3.2.1	Population-cible par source principale et secondaire de revenu/moyen d'existence au cours des 30 derniers jours			Unité de mesure : Ménage <b>Observation générale :</b> Si l'agriculture de subsistance est l'un des moyens de subsistance, alors cette question peut être élargie aux moyens de subsistance plus généraux et intégrer l'agriculture/le bétail pour la consommation-propre en plus des sources de revenus monétaires.		
3.2.2	Population-cible par source principale et secondaire de revenu/moyen d'existence antérieurs au déplacement			Unité de mesure : Ménage		

3.2 Situation économique des ménages	3.2.3	Population-cible s'étant appuyée principalement sur des sources durables de revenus au cours des 30 derniers jours	x	<p>Unité de mesure : Ménage</p> <p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p> <p>Observation générale : Des sources non durables de revenus incluent entre autres : donations, subventions, prêts, vente de biens propres, prélèvement dans les économies etc.</p> <p>Unité de mesure : Ménage</p>
	3.2.4	Population-cible qui, au cours des 12 derniers mois, n'a pas pu faire face à ses dépenses de base	x	<p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p> <p>Observation générale : Cette question peut être trouvée dans les indicateurs du projet Zaragoza sur l'intégration dans l'UE.</p>
	3.2.5	Population-cible qui, au cours des 12 derniers mois, a obtenu un prêt pour faire face à ses dépenses de base		Unité de mesure : Ménage
	3.2.6	Budget moyen de la population-cible par type de dépense par personne		Unité de mesure : Ménage
	3.2.7	Ratio entre les dépenses alimentaires moyennes et les dépenses totales, par personne	x	<p>Unité de mesure : Ménage</p> <p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p>
	3.2.8	Population-cible vivant sous le seuil de pauvreté	1.1.1 & 1.2.1	<p>Unité de mesure : Ménage</p> <p>Indicateur des ODD 1.1.1/1.2.1: Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-01-01a.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-01-01a.pdf</a> <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-01-01b.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-01-01b.pdf</a> <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-02-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-01-02-01.pdf</a></p> <p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p> <p>Concept : Les personnes qui vivent sous un seuil de pauvreté n'ont pas les moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Les pays définissent généralement des seuils de pauvreté nationaux, et la Banque mondiale utilise les seuils des pays les plus pauvres pour définir le seuil d'extrême pauvreté à 1.90\$ par jour. Pour en savoir plus sur l'analyse de la pauvreté et les mesures prises : <a href="http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPA/0,contentMDK.20242876~menuPK">http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPA/0,contentMDK.20242876~menuPK</a></p>
	3.3.1	Population-cible des agriculteurs qui possèdent des terres agricoles ou disposent de droits garantis sur des terres agricoles / Indicateur de l'ODD 5.a.1	5.a.1	<p>Unité de mesure : Ménage</p> <p>Indicateur de l'ODD 5.a.1: Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-05-0a-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-05-0a-01.pdf</a></p> <p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p> <p>Concepts : Le terme "population des agriculteurs" doit être interprété comme designant les "individus pratiquant l'agriculture". Les "droits garantis" reposent sur trois conditions (intermédiaires): 1) la présence de documents reconnus légalement au nom de la personne; 2) le droit de vendre; 3) le droit de léguer. Voir plus : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-05-0a-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-05-0a-01.pdf</a></p>
3.3 Accès aux moyens de production, aux marchés et aux services financiers	3.3.2	Population-cible des agriculteurs qui disposent de droits d'usage des terres agricoles		<p>Unité de mesure : Individu</p> <p>Concept : Les droits d'usage, contrairement aux droits de contrôle et de transfert, comprend le droit d'utiliser les terres comme pâturage, d'y faire pousser des cultures de subsistance, de ramasser des produits forestiers mineurs, etc. Voir : <a href="http://www.fao.org/docrep/005/y4308e/y4308e04.htm#m04">http://www.fao.org/docrep/005/y4308e/y4308e04.htm#m04</a></p>
	3.3.3	Population-cible possédant des moyens de production par type de moyen de production		<p>Observation générale : Les moyens de production peuvent inclure : du bétail ou des biens durables comme du matériel de production, des intrants agricoles, etc.</p>
	3.3.4	Population-cible ayant accès à des marchés	x	<p>Unité de mesure : Ménage</p> <p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p> <p>Observation générale : L'accès aux marchés va de pair avec la possibilité d'acheter et de vendre les marchandises nécessaires.</p>
	3.3.5	Population-cible n'ayant pas accès à un ou des marchés par obstacle(s) principal(aux)		<p>Unité de mesure : Ménage</p> <p>Observation générale : L'accès aux marchés va de pair avec la possibilité d'acheter et de vendre les marchandises nécessaires.</p>
	3.3.6	Population-cible dans laquelle au moins une personne du ménage possède d'un compte bancaire	x	<p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p>
	3.3.7	Population-cible dans laquelle aucun des membres du ménage n'a de compte bancaire par obstacle pour en détenir un		Unité de mesure : Ménage
	4. Accès à des mécanismes efficaces permettant la restitution des logements, des terres et des biens (LTB) ou la compensation	4.1.1	Population-cible ayant possédé/oué un/des logement(s), des terres et/ou biens avant son déplacement	
4.1.2		Population-cible disposant de documents attestant de la propriété/location de logement(s), terres et biens) abandonnés (% du total de la population-cible ayant dû abandonner LTB)		<p>Observation générale : Logement, terres et biens peuvent inclure : habitat, terres non agricoles, terres agricoles, bétail, matériel agricole, moyens de production professionnels et autres.</p>
4.1.3		Population-cible ayant dû abandonner son/ses logement(s), ses terres et/ou biens et réussi à accéder aux mécanismes de restitution ou de compensation (% de la population-cible ayant dû abandonner leurs LTB) si pertinent dans le contexte	x	<p>Unité de mesure : Individu</p> <p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p> <p>Concept : Les termes restitution et compensation sont définis dans les "Principes de Pinheiro" (Principes concernant la restitution des logements et des biens dans le cas des réfugiés et des personnes déplacées) et par le Manuel sur la restitution des logements et des biens des réfugiés et des personnes déplacées - Sur la mise en œuvre des "Principes de Pinheiro", voir : <a href="https://www.un.org/ruelaw/files/pinheiro_principles.pdf">https://www.un.org/ruelaw/files/pinheiro_principles.pdf</a></p>
4.1.4		Population-cible ayant dû abandonner son/ses logement(s), ses terres et/ou biens et réussi à accéder aux mécanismes de restitution ou de compensation par type de mécanisme (% de la population-cible ayant dû abandonner leurs LTB) si pertinent dans le contexte		Unité de mesure : Individu
4.1.5		Population-cible ayant dû abandonner ses logements, ses terres et/ou ses biens et dont la réclamation a abouti (y compris concernant les terres et les biens) (concernant la population-cible ayant un/des logement(s), des terres et des biens abandonnés et qui a obtenu leur restitution légale (y compris concernant les terres et les biens)	x	<p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p>
4.1.6		Population-cible ayant un/des logement(s), des terres et des biens abandonnés et qui a obtenu leur restitution légale (y compris concernant les terres et les biens)	x	<p>Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.</p>
4.1.7		Population-cible n'ayant pas eu accès aux mécanismes de restitution ou de compensation par raison principale		Unité de mesure : Individu

5. Accès aux documents, permis et à d'autres types de documents	5.1 Possession de papiers d'identité et d'autres documents personnels	5.1.1	Population-cible actuellement en possession de certificats de naissance, cartes d'identité nationales ou de tout autre document d'identification valide et pertinent dans le contexte.	x	Unité de mesure : Individu  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
		5.1.2	Population-cible disposant d'autres documents personnels leur permettant d'accéder à leurs droits	x	Unité de mesure : Individu  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Observation générale : Par "autres documents personnels", on entend, entre autres : certificats de mariage, cartes d'électrice eur, titres de propriété, dossiers scolaires et diplômes ou certifications académiques/professionnels ou bien de cartes de sécurité
		5.2.1	Population-cible qui n'a pas eu de document d'identification personnelle par raison principale		Unité de mesure : Individu  Observation générale : Le terme d'identification personnelle se réfère aux certificats de naissance, cartes d'identité nationale ou à d'autres documents permettant l'identification de la personne valides et pertinents dans le contexte.
		5.2.2	Population-cible qui n'a pas été en mesure de faire remplacer ses papiers personnels ou autres documents par obstacle(s) principal/aux au remplacement (% de la population-cible ayant perdu ses documents personnels ou autre à cause du déplacement)		Unité de mesure : Individu
5.2 Individence de la perte des documents & accès à leur remplacement	5.3 Enregistrements	16.9.1	Population-cible enregistré par les autorités en tant de "Personne déplacée dans son propre pays" – si pertinent dans le contexte		Unité de mesure : Individu  Observation générale : Pertinent uniquement pour un contexte où les autorités enregistrent les personnes déplacées.
		16.9.1	Enfants de moins de 5 ans dans la population-cible dont la naissance a été enregistrée par une autorité civile	x	Unité de mesure : Individu  Indicateur de l'ODD 16.9.1: Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-09-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-09-01.pdf</a>  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Observation générale : L'enregistrement des enfants à leur naissance est la première étape de leur reconnaissance devant la loi, la protection de leurs droits permet de s'assurer que les violations de leurs droits soient prises en compte. Les enfants sans documents d'identification officiels peuvent se voir refuser l'accès aux soins de santé et à l'éducation. Plus tard, l'absence de papiers peut avoir pour conséquences un mariage, une entrée sur le marché du travail ou un enrôlement dans les forces armées avant l'âge légal. À l'âge adulte, un certificat de naissance peut être exigé pour bénéficier d'aides sociales ou d'un travail dans le secteur formel, pour acquérir un bien ou en hériter, pour voter et obtenir un passeport. Voir : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-09-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-09-01.pdf</a>
		16.9.1	Population-cible qui est séparée de certains membres de sa famille	x	Unité de mesure : Ménage  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
6. Réconciliation communautaire et des membres de leur famille séparés au cours du déplacement	6.2 Accès aux services de aide aux familles séparées et la séparation familiale	16.1.2	Population-cible séparée de membres de sa famille par raison(s) à l'origine de la séparation	x	Unité de mesure : Ménage
		16.1.3	Enfants non-accompagnés et isolés dans la population-cible	x	Unité de mesure : Individu  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
		16.2.1	Population-cible séparée de membres de sa famille ayant accès aux services de réconciliation familiale	x	Unité de mesure : Ménage  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
		16.7.2	Population-cible qui estime que les prises de décision sont faites sur une base inclusive et attentive	x	Unité de mesure : Individu  Indicateur de l'ODD 16.7.2: Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-07-02.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-07-02.pdf</a>  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
7.1 Participation aux affaires politiques	7.1 Participation aux affaires politiques	7.1.1	Population-cible inscrite sur les listes électorales	x	Unité de mesure : Individu  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
		7.1.2	Population-cible habilitée à voter et ayant voté à la dernière élection locale/nationale, en fonction du calendrier électoral	x	Unité de mesure : Individu  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
		7.1.3	Population-cible qui n'a pas voté lors de la dernière élection locale/nationale par raison principale		Unité de mesure : Individu
		7.1.4	Population-cible qui estime que les prises de décision sont faites sur une base inclusive et attentive	x	Unité de mesure : Individu  Indicateur de l'ODD 16.7.2: Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-07-02.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-07-02.pdf</a>  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
7.2 Participation aux affaires communautaires	7.2 Participation aux affaires communautaires	7.2.1	Population qui a participé activement à des organisations/associations communautaires, sociales et politiques au cours des 6 derniers mois	x	Unité de mesure : Individu  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Observation générale : Par "participé activement", on entend avoir assisté à des réunions, événements ou avoir investi dans les activités d'un groupe/d'une organisation. Les organisations/associations communautaires, sociales ou politiques englobent : les associations/organisations communautaires, sociales et politiques peuvent par ex. englober : associations de jeunes, associations de femmes, associations environnementales, groupes sportifs, groupes de défense et de plaidoyer en faveur des personnes déplacées, partis politiques etc.
		7.2.3	Population ayant participé à des initiatives de réconciliation et de renforcement de la confiance ou à des processus de paix formels au cours des 12 derniers mois, si pertinent pour le contexte.	x	Unité de mesure : Individu  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables
8. Accès à des voies de recours	8.1.1	8.1.1	Population-cible ayant connaissance des mécanismes spécifiques d'accès aux voies de recours (si de la population-cible ayant eu besoin des mécanismes), en fonction du contexte	x	Unité de mesure : Ménage  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.
		8.1.2	Population-cible ayant accès à des mécanismes spécifiques permettant des voies de recours (% de la population-cible ayant eu besoin de ces mécanismes), en fonction du contexte	x	Unité de mesure : Ménage  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.  Indicateur de l'ODD associé 16.3.3. Métadonnées disponibles ici : <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-03-03.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-03-03.pdf</a>
		8.1.3	Population-cible satisfaite de l'issue des mécanismes de recours (% de la population-cible qui a accès aux mécanismes de recours)	x	Unité de mesure : Ménage  Cet indicateur permet de mesurer la progression vers des solutions durables.